

PREPA ISP

FINANCES PUBLIQUES Cours de Benoît Quennedey

Thème des séances

Première partie : le cadre général des finances publiques.

- 1- Les notions de finances publiques, de recettes publiques et de dépenses publiques.
- 2- Le cadre économique et conceptuel : des finances publiques sous contrainte.
- 3- Les sources du droit des finances publiques.
- 4- Les règles budgétaires et comptables.
- 5- Les acteurs nationaux : le ministère de l'économie et des finances, les administrations financières, la Banque de France et le secteur financier.

Deuxième partie : les finances de l'Etat.

- 6- Aperçu historique des finances publiques, jusqu'à la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances
- 7- Les notions de base : budget, ressources et dépenses, autorisation budgétaire
- 8- Les grands principes et leurs exceptions (unité, universalité, annualité, spécialité, sincérité)
- 9- Structure et nomenclature du budget de l'Etat
- 10- La préparation et l'adoption des lois de finances
- 11- L'exécution des lois de finances
- 12- Le contrôle et l'évaluation des lois de finances
- 13- Des déficits à la dette publique

Troisième partie : les finances locales.

- 14- Vue d'ensemble des finances locales : contexte et enjeux, présentation du budget des collectivités locales.
- 15- Les ressources des collectivités locales.
- 16- La préparation, le vote et l'exécution du budget des collectivités locales.
- 17- Le contrôle des finances locales.

Quatrième partie : les finances sociales.

- 18- Vue d'ensemble : notion et poids des finances sociales.
- 19- Les ressources de la sécurité sociale.
- 20- La préparation, le vote et l'exécution des lois de financement de la sécurité sociale.
- 21- Le contrôle de l'application des lois de financement de la sécurité sociale.

Cinquième partie : les finances européennes.

- 22- Origines et principes du droit budgétaire européen.
- 23- Elaboration, exécution et contrôle des finances européennes.

Conclusion.

- 24- Les enjeux actuels pour les finances publiques, dans un contexte de crise budgétaire historique.